

Le club partenaire

Riche de 573 licenciés, le Club Vertige participe à tous les niveaux de compétition, du départemental à l'international. Chaque année, il qualifie de nombreux grimpeurs pour le Championnat de France et certains évoluent au niveau mondial avec l'équipe de France. Il a également un statut de pôle escalade dans le cadre de labels fédéraux « Club national formateur et Club performance national ».

2ème au classement national des clubs en 2017.

La formation

L'entraînement est assuré par un professeur d'EPS, entraîneur du club, Mr Alain Bouvier, par un titulaire du brevet d'état, Mr Raphaël Kervella et par un titulaire du diplôme d'état JEPS, Mr Thomas Thenot lors de 4 séances hebdomadaires au palais omnisports de l'Escale à Arnas, le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h45, le mercredi de 13h 45 à 16h 45 et le jeudi de 15h30 à 17h45. L'enseignement dispensé est adapté au niveau et à la spécialité des athlètes. Les créneaux d'entraînement et les tarifs de licence sont susceptibles d'évoluer pour la rentrée 2019/2020.

- La licence FFME (290 € en 2018/2019) et la licence UNSS (25 € en 2018/2019) sont obligatoires.
- L'élève s'engage à participer aux compétitions organisées par la fédération et l'association sportive du lycée.
- La participation aux séances d'escalade peut être suspendue si le travail et/ou les résultats scolaires sont insuffisants.

Le recrutement

- Retrait des dossiers de candidature au lycée Louis Armand lors de la journée porte ouverte du samedi 16 mars 2019 de 9h à 12h30, ou sur demande écrite adressée au lycée.
- Le club organise au mois d'avril une séance d'évaluation du niveau de pratique des candidats ou prend en compte le niveau sportif sur les résultats officiels de la FFME (niveau minimal « Régional »).
- L'inscription au lycée s'établit en fonction de l'appréciation du niveau scolaire des élèves sur la base de la liste proposée par le club.

Le transport

Les trajets sont organisés par le lycée. Durant ces trajets les élèves sont placés sous la responsabilité du lycée.

S'ils n'utilisent pas, après autorisation, ce moyen de transport, les élèves mineurs sont placés sous la responsabilité de leurs représentants légaux, les élèves majeurs sont placés sous leur propre responsabilité.

Le suivi médical

Un certificat d'aptitude et un électrocardiogramme, établis par un médecin du sport choisi par la famille, devront être fournis lors de l'inscription définitive en double-exemplaire, l'un à remettre au Lycée, l'autre à remettre impérativement au Club en juin 2019.

Les contacts

Lycée Louis Armand

507, avenue du Beaujolais – CS 60402 GLEIZE
69651 Villefranche sur Saône Cedex
Téléphone : 04 74 02 30 00
Fax : 04-74-02-30-04

Site Internet : <http://lyc-louis-armand-villefranche.elycee.rhonealpes.fr>
Mail : 0691644m@ac-lyon.fr

Professeur référent de la section : Mr Bouvier
Mail : alain.bouvier31@orange.fr

Club Vertige

Salle St Roch,
rue des peupliers
69400 Gleizé
Téléphone : 06-11-42-94-26

Site internet : www.club-vertige.fr
Mail : info@club-vertige.fr

Entraîneur : Mr Bouvier
Mail : alain.bouvier31@orange.fr